

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

202743

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09740 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL YOUSFI BOUCHAÏS

Date de naissance : 01 JAN 1956

Adresse : 42, LOTISSÉMENT ESSAFA ESSAFA
OUARZAZATE

Tél. : 06 65 32 43 44 Total des frais engagés : 888,85 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/03/2024

Nom et prénom du malade : Zeugit Nekha ep. El Yousfi

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : NCB

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le 09/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 	13/03/26	 
		388,85

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Houda IBN ABDELJALIL PHARMATOL 54-15 Spécialiste des Radiographies des Os et Articulations City Office - Bureau 75, 1 ^{er} étg. Quarante Avenue, La 33 Hay Hassani - Casablanca - Tel: 052 33 33 83 95	13/3/24	Rx 24 clichés	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top and the horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The origin is at the center of the arch. A vertical arrow points upwards from the origin, and a horizontal arrow points to the left from the origin.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVUE

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Dr. Houda IBN ABDELJALIL

Rhumatologue

Spécialiste des Maladies des Os et Articulations

الدكتورة هدى ابن عبد الجليل

اختصاصية في أمراض العظام والمفاصيل

Nom et Prénom :

Zerguit Negha

Casablanca le : 13/3/24

LOT : 634
Per : 10 / 26
P.P.V : 93,40 DH

1) Rason 40



96,60 x 3
1 cp /
10 j

20122
NOVOPHARMA LOT
SEP 25 76,60 P.P.V DH

2) Voxcel 200



1 gel x 2 + 10 j

20122
NOVOPHARMA LOT
SEP 25 76,60 P.P.V DH

3) Relaxol



1 cp x 3 /
10 j

HJ4689
06/2028
P.P.V:37DH70

4) Depomedol 80



10 j x 10,60 DH
LOT 11065 PER 10/26

City Office - Bureau n A5, 1er étage, Quartier Missiri
Casablanca (en face de Mariane Hay Hassan)

05 22 89 38 88 /95 ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr

5) Acetaminofen 500



Specialty - 600
City Office - Missiri
Hassan - Casablanca - 10/26

388,10 DH

1565.

LOT : 2309
EXP : 09/2026
PDC : 69.95DH

(12)

Casablanca le, 13/03/2024

FACTURE

NOM ET PRENOM : M^{me}, ZERGUIT Nezha

EXAMEN FAIT : Rx du RACHIS CERVICAL DE PROFIL

MONTANT GLOBAL : 200,00 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

« DEUX CENT DIRHAMS ».

Dr. Houda IBN ABDELJALIL
RHUMATOLOGUE
Spécialiste des Maladies des Os et Articulations
City Office - Bureau A5, 3^{ème} étage, Dar El Moustaqbal, Lot 58
Hay Hassani, Casablanca - Tél. : 0522 33 38 88/05

Casablanca le, 13/03/2024

Patient : ZERGUIT Nezha

Médecin traitant : **IBNABDELJALIL Houda**

Rx du RACHIS CERVICAL

DE PROFIL

- ❖ Rectitude du rachis cervical.
 - ❖ Pincement discal C4- C5 et C5-C6.

Confraternellement

Dr H. IBNABDELJALIL